



Conseil de sécurité

Débat ouvert : Effective Multilateralism

New York, le 24 avril 2023
Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Je remercie le Secrétaire général António Guterres pour son intervention. Je voudrais tout d'abord aussi exprimer notre préoccupation face à la violence qui sévit actuellement au Soudan et qui frappe de manière inacceptable la population civile. La Suisse se joint à l'appel du Secrétaire général.

L'adoption de la Charte des Nations unies le 26 juin 1945 a signifié un changement de paradigme fondamental : la guerre - auparavant moyen légitime de politique étrangère - était désormais interdite. L'expansion territoriale par la force - autrefois privilège des grandes puissances militaires - proscrite. L'interdiction du recours à la force, accompagnée de l'obligation de résoudre les conflits de manière pacifique, étaient révolutionnaires. Ces principes ont placé les pays de toute taille et de toute puissance sur un pied d'égalité sur le plan juridique.

Ou presque. Les privilèges des grandes puissances furent intensément débattus – déjà à San Francisco – et finalement acceptés, à la condition d'une promesse claire : une responsabilité accrue des membres permanents de ce Conseil pour la paix et la sécurité internationales.

En tant qu'Etats membres, nous avons tous souscrit aux principes et valeurs de la Charte et réitéré cet engagement dans une excellente déclaration lors des 75 ans de l'ONU. Pourtant, la Charte est violée massivement. La souveraineté étatique, l'intégrité territoriale et l'interdiction du recours à la force continuent à être bafouées, depuis plus d'une année, par l'agression militaire d'un membre permanent du Conseil de sécurité contre son voisin. La recette la plus efficace pour préserver le multilatéralisme et l'intégrité de la Charte est donc de la respecter. La Suisse condamne avec la plus grande fermeté l'agression militaire contre l'Ukraine et je réitère ici l'appel ferme à la Fédération de Russie pour qu'elle retire sans délai ses troupes de l'ensemble du territoire ukrainien.

Ce débat ouvert est présenté comme une opportunité pour le Conseil de démontrer son attachement à la Charte et de discuter du renforcement du multilatéralisme. C'est un devoir que nous n'avons pas uniquement aujourd'hui, mais à chaque fois que nous appelons à la protection des civils, à chaque fois que nous condamnons les violations du droit international et à chaque fois que nous exhortons les parties au conflit à faire taire les armes et à rejoindre la table des négociations.

C'est un devoir que nous avons en vertu des Conventions de Genève - réussite du multilatéralisme, car elles sont parmi les rares traités internationaux à avoir été ratifiés universellement. Quand l'année prochaine ces Conventions célèbreront leur 75^e anniversaire, les Etats devront prendre des mesures concrètes pour renforcer le respect du droit international humanitaire.

Puis, c'est un devoir, en temps de paix comme en temps de guerre, par rapport aux droits humains qui servent à protéger la dignité humaine. Les 75 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme cette année sera l'occasion d'en réaffirmer l'universalité.

La Suisse est convaincue qu'un multilatéralisme efficace demeure la seule façon de réaliser la vision d'un monde pacifique et juste. D'un monde où règne la force de la loi et non la loi du plus fort et où la dignité humaine est toujours - toujours ! – respectée. Un monde, enfin, dans lequel l'ensemble de la population profite du progrès social et économique.

Nous en sommes convaincus, parce que le respect de la Charte reste existentiel - pour un Etat petit ou de taille moyenne comme le nôtre et comme la majeure partie des Etats membres des Nations unies. Indépendamment du fait de savoir si ce monde est unipolaire, bipolaire ou multipolaire.

Nous en sommes également convaincus, parce que la Charte et le multilatéralisme ont permis à l'humanité de faire des progrès remarquables, comme d'éviter – à ce jour – une confrontation nucléaire, de décoloniser nombreuses régions du monde, de réduire la pauvreté, d'améliorer l'accès aux systèmes de santé et d'éducation, de progresser économiquement et même de marcher sur la lune et créer une intelligence artificielle.

Nous avons réussi – dans cette enceinte – à négocier les buts du développement durable et de l'agenda 2030 - qui – si nous les mettons enfin pleinement en œuvre – peuvent sauver cette planète et créer plus d'égalité pour nos enfants et nos petits-enfants.

Force est de constater que l'efficacité de la Charte fonctionne selon la volonté des Etats de la mettre en œuvre. Et cette volonté fait trop souvent défaut. Nous vivons une période de polycrises. L'ONU estime qu'un ou une jeune sur quatre est touché par la violence ou les conflits armés, que ce soit une fille sous les frappes aériennes à Khartoum, Bakhmout ou Sagaing, livrée à la violence sexuelle à Port-au-Prince ou à Goma ou privée d'éducation à Kandahar.

Les principes de la Charte ne sont pas un menu à choix. Nous appelons au respect inconditionnel du droit international par tous les acteurs, en toutes circonstances. Et nous appelons au courage pour enfin sérieusement engager des réformes du système multilatéral, y compris de ce Conseil, afin de rétablir la confiance *dans* et *au sein* de ce système. Avec Notre Programme Commun et le Nouvel Agenda Pour la Paix, nous avons une chance unique, mais aussi une nécessité urgente. Nous devons rapidement changer le cours de l'histoire. Avec du leadership, de la volonté politique et de la confiance, nous pouvons y parvenir.

L'histoire jugera si nous avons respecté la Charte. On peut nier les faits, utiliser une rhétorique cynique ou diffuser de la désinformation, mais on ne peut pas tromper la mémoire de l'histoire. Elle nous jugera. Et la famille humaine ne pourra pas guérir avant que justice soit faite aux victimes et que la confiance soit rétablie. C'est aussi la toute première recommandation du

rapport présenté par le Conseil consultatif sur le multilatéralisme efficace la semaine passée : recréer la confiance par l'inclusion et la responsabilité.

Cette confiance exige que nous nous écoutions les uns les autres. Menons un dialogue sur ce qui nous unit. Un dialogue constructif plutôt que des discussions sur le nombre de pôles de ce monde. Un dialogue pour rappeler le respect des principes universels auxquels nous avons souscrit. Il n'y a pas d'alternative à un multilatéralisme efficace – un multilatéralisme universel, inclusif et fondé sur le droit international.

Je vous remercie.

Security Council

Open debate: Effective Multilateralism

New York, 24 April 2023
Statement by Switzerland

Unofficial translation

Mr. President,

I thank Secretary-General António Guterres for his remarks.

First of all, I would like to express our concern about the current violence in Sudan, which is unacceptably affecting the civilian population. Switzerland joins the call of the Secretary-General.

The adoption of the United Nations Charter on 26 June 1945 represented a fundamental paradigm shift: war - previously a legitimate instrument of foreign policy - was now prohibited. Territorial expansion by force - previously the privilege of the great military powers - was outlawed. The prohibition of the use of force, coupled with the obligation to resolve conflicts peacefully, was revolutionary. These principles put countries of all sizes and powers on an equal legal footing.

Or almost. The privileges of the great powers were intensely debated - already in San Francisco - and finally accepted on condition of a clear promise: greater responsibility for international peace and security on the part of the permanent members of this Council.

As Member States, we have all subscribed to the principles and values of the Charter and reaffirmed this commitment in an excellent declaration on the occasion of the UN's 75th anniversary. Yet the Charter is being violated on a massive scale. For more than a year, state sovereignty, territorial integrity and the prohibition of the use of force continue to be flouted by the military aggression of a permanent member of the Security Council against its neighbour. The most effective way to preserve multilateralism and the integrity of the Charter is therefore to respect it. Switzerland condemns in the strongest possible terms the military aggression against Ukraine and I reiterate here the firm appeal to the Russian Federation to withdraw its troops from the entire territory of Ukraine without delay.

This open debate is presented as an opportunity for the Council to demonstrate its commitment to the Charter and to discuss the strengthening of multilateralism. This is a duty that we have not only today, but every time we call for the protection of civilians, every time we condemn violations of international law and every time we urge the parties to the conflict to silence their weapons and return to the negotiating table.

It is a duty we have under the Geneva Conventions - a success story of multilateralism because they are among the few international treaties that have been universally ratified. As these Conventions celebrate their 75th anniversary next year, states must take concrete steps to strengthen respect for international humanitarian law.

It is then a duty, in times of peace as well as in times of war, to respect the human rights that serve to protect human dignity. The 75th anniversary of the Universal Declaration of Human Rights this year will be an opportunity to reaffirm its universality.

Switzerland is convinced that effective multilateralism remains the only way to achieve the vision of a peaceful and just world. A world where the rule of law prevails and not the law of the strongest and where human dignity is always - always! - respected. A world in which, finally, the entire population benefits from social and economic progress.

We are convinced of this because respect for the Charter remains existential - for a small or medium-sized state like ours and for most member states of the United Nations. Regardless of whether this world is unipolar, bipolar or multipolar.

We are also convinced that the Charter and multilateralism have enabled humanity to make remarkable progress, such as avoiding - to this day - a nuclear confrontation, decolonizing many regions of the world, reducing poverty, improving access to health and education systems, making economic progress and even walking on the moon and creating artificial intelligence.

We have managed - in this forum - to negotiate the goals of sustainable development and the 2030 Agenda - which - if we finally implement them in full - can save this planet and create more equality for our children and grandchildren.

It is clear that the effectiveness of the Charter depends on the willingness of states to implement it. And this will is too often lacking. We are living in a period of polycrisis. The UN estimates that one in four young people is affected by violence or armed conflict, whether she is a girl under the air strikes in Khartoum, Bakhmout or Sagaing, sexually abused in Port-auPrince or Goma, or deprived of education in Kandahar.

The principles of the Charter are not a menu from which to pick and choose. We call for unconditional respect for international law by all actors in all circumstances. And we call for the courage to finally and seriously engage in reforms of the multilateral system, including this Council, in order to restore confidence *in* and *within* that system. With Our Common Agenda and the New Agenda for Peace, we have a unique opportunity, but also an urgent need. We must change the course of history quickly.

With leadership, political will and confidence, we can do it.

History will judge whether we have lived up to the Charter. You can deny the facts, use cynical rhetoric, or spread misinformation, but you cannot deceive the memory of history. It will judge us. And the human family cannot heal until justice is done for the victims and trust is restored. This is also the very first recommendation of last week's High-Level Advisory Board's report on effective multilateralism: rebuilding trust through inclusion and accountability.

This trust requires that we listen to each other. Let's have a dialogue about what unites us. A constructive dialogue rather than discussions about the number of poles in this world. A dialogue that reminds us of the universal principles to which we have committed ourselves. There is no alternative to effective multilateralism – universal, inclusive multilateralism based on international law.

I thank you.